

CRÉER des SYNERGIES

3|4|5
JUN 2025
GUYANE

MIEUX
COMPRENDRE
POUR MIEUX
SE PROTÉGER

NE PAS ÊTRE
UNIQUEMENT DANS
LE CURATIF, PRIVILÉGIER
LE PRÉVENTIF !

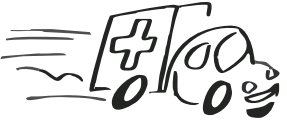
POSSIBLE!

URGENT!

Journées de l'adaptation au changement climatique

Synthèse

AGIR



C'EST FAVORISER
DES MODES DE
MOBILITÉ DOUCE

UNE OPPORTUNITÉ
DE REPENSER LES
MODES DE VIE

CHOISIR
AVANT,
SUBIR
APRÈS!

Une question qui concerne tout le monde
Gouvernement, Élus, Jeunes, partenaires
techniques et financiers, autorités locales

FACE À UN
CONTEXTE DE
CHANGEMENT
CLIMATIQUE, ET
DE GRANDE
VULNÉRABILITÉ

POUR
APPRENDRE
À VIVRE
ENSEMBLE

TOUR TOUS

maintenant
rapidement
avant qu'il ne
soit trop
tard !

POUR
MIEUX
VIVRE!

LE CLIMAT
CHANGE,
CHANGÉONS
AUSSI !!

NE LAISSONS
PAS PLACE AUX
REBETS !

S'INSPIRER
DE LA NATURE

AGIR AVEC
PRAGMATISME

& PETITS PAS

POUR LA RÉSILIENCE
DES TERRITOIRES !

VITAL!

Protéger la dignité
des
POPULATIONS

DONNER
DE
L'IMPORTANCE
à la
NATURE en VILLE

AUDEG

ADAPTATION
EN FAIRE UNE QUESTION
RÉGALUENNE, UN PROJET

STRATÉGIES &
INITIATIVES

QUEL CLIMAT
EN 2400 ??

DES ENDEUX PARTAGES

DÉCOUVRIR
AVEC TOUS
LES ACTEURS

Agence d'Urbanisme
& de Développement
de la GUYANE

ANTICIPER

Sommaire

01

Plénière d'ouverture

Renforcer nos connaissances du changement climatique en Guyane

page 4

02

Ateliers thématiques

Identifier ensemble des solutions favorisant l'adaptation au changement climatique

page 12

Atelier 1 : La résilience du territoire face aux risques côtiers et fluviaux

Atelier 2 : Villes en surchauffe, habiter la Guyane de demain

Atelier 3 : Apprentissage et Implication de la société

Atelier 4 : Les ressources naturelles à l'épreuve du changement climatique

Atelier 5 : Le financement de l'adaptation au changement climatique

Atelier 6 : Santé, protéger les populations fragiles

03

Plénière de clôture

Bâtir des stratégies d'adaptation pour passer à l'action

page 26

Directrice de publication :
Juliette Guirado, AUDeG

Rédaction :
Eva Cartron, AUDeG
Juliette Guirado, AUDeG

Conception, réalisation :
AUDeG

Crédits illustrations :
Fanny Didou, Didier Icaré

Crédits photos :
Damatsu

Partenariat :



AFD



BANQUE des TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS



Agence d'Urbanisme
et de Développement
de la GUYANE

© AUDeG avril 2026
Agence d'Urbanisme et de
Développement de la Guyane
1, impasse Touloulous
97300 Cayenne
Tél : 05 94 28 49 20
Email : infos@audeg.fr
Site web : www.audeg.fr



Journées de l'adaptation au changement climatique

Éditorial

L'organisation des Journées de l'adaptation au changement climatique (JACC) prend racine en décembre 2023, lorsque six institutions - l'ADEME, l'AFD, l'AUDeG, la Banque des Territoires, la CTG et les services de l'État - unissent leurs idées, outils et moyens pour faire émerger cet évènement d'envergure. Portée par une dynamique collective et un an et demi de travail acharné, cette alliance stratégique rend possible la tenue, les 3, 4 et 5 juin 2025, des premières Journées dédiées à l'adaptation au changement climatique en Guyane.

Pendant trois jours intenses, 210 participants (élus, décideurs, experts et professionnels de tous horizons) se sont réunis à Cayenne autour d'une ambition commune : penser l'avenir de la Guyane à l'aune des bouleversements climatiques actuels et futurs. Deux plénières inspirantes, six ateliers thématiques participatifs, une quarantaine d'experts dont certains venus de l'international, et de riches échanges ont marqué ces journées.

De cette mobilisation est née une dynamique nouvelle, fondée sur la coopération, la responsabilité collective et l'urgence d'agir. Les réflexions, propositions et engagements formulés durant ces journées vont désormais nourrir l'élaboration d'une feuille de route ambitieuse et partagée, articulée autour d'actions concrètes. Cette feuille de route vise à faire de la Guyane un territoire résilient, capable de faire face aux défis climatiques à venir, tout en préservant ses richesses humaines, culturelles et environnementales.

Les JACC 2025 ne sont pas une fin en soi : elles constituent un point de départ, un socle commun à partir duquel se construira une réponse collective et structurée à l'urgence climatique. Le présent document offre une synthèse des interventions, discussions et travaux menés durant ces trois journées d'échanges.

01 Plénière d'ouverture

Renforcer nos connaissances du changement climatique

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité scientifiquement établie, mais la connaissance de ses causes et de ses effets reste souvent lacunaire. D'un côté, les avancées scientifiques permettent d'éclairer les mécanismes du réchauffement global, ses liens avec les activités humaines et ses conséquences sur les écosystèmes et les sociétés. De l'autre, cette connaissance reste inégalement diffusée, vulgarisée et acceptée, suscitant parfois du scepticisme freinant l'adoption de politiques efficaces.

La traduction des savoirs scientifiques en stratégies et actions concrètes constitue ainsi un défi majeur. À cela s'ajoutent les inégalités territoriales, qui limitent l'accès à l'information et aux solutions adaptées. Dans ce contexte, l'éducation et la sensibilisation du grand public restent essentielles pour favoriser une transition écologique éclairée et partagée.



Ouverture



Jean-Paul Ferreira

1^{er} Vice-Président de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG)



Jean-Paul Ferreira

1^{er} VICE PRÉSIDENT DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE

LA GUYANE, UN CONTEXTE PARTICULIER

ON A TENDANCE À CROIRE QUE NOUS SOMMES PRÉSERVÉS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, AU CONTRAIRE !

FACILITATION | FANNY GRAPHIQUE | DIDOU

“ Je voudrais dire à quel point nous sommes fragiles face à la nature et que nous sommes peu de choses face à la nature. ”

La Guyane est un territoire unique, recouvert en grande partie par une forêt tropicale dense et encore largement préservée. Cette richesse naturelle peut parfois nous donner le sentiment que nous sommes protégés des effets du changement climatique.

On a tendance à penser que, parce que nous vivons dans un environnement vert et foisonnant, les impacts seront moindres ici qu'ailleurs. Pourtant, ces dernières années nous ont montré le contraire. Des épisodes de sécheresse et d'inondations d'une ampleur inédite ont touché le territoire, avec des conséquences concrètes : des difficul-

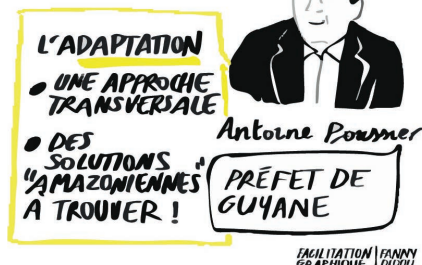
tés d'accès à certaines zones, des perturbations de l'activité économique, des atteintes à la forêt elle-même, et des menaces de plus en plus visibles sur le littoral à cause de la montée des eaux.

Face à cette réalité, la Collectivité Territoriale de Guyane a décidé de passer à l'action via l'élaboration d'un Plan Régional d'Adaptation au Changement Climatique (PRACC). Ce plan a pour objectifs d'anticiper les impacts du changement climatique, de mieux y faire face, et de construire dès aujourd'hui un avenir plus résilient pour la Guyane et ses habitants.

Antoine Poussier

Préfet de la Guyane

“ Le changement climatique est à l'évidence le plus grand défi collectif auquel nous sommes confrontés à l'échelle mondiale. ”



FACILITATION | FANNY GRAPHIQUE | DIDOU

La Guyane est pleinement impactée par les effets du changement climatique. C'est pourquoi la transition écologique n'est pas une option, c'est une nécessité absolue, même pour la Guyane.

Cette transition vise trois grands objectifs : atteindre la neutralité carbone, protéger la biodiversité, et adapter le territoire aux effets du dérèglement climatique. Cette transformation pose d'importants défis techniques et financiers, et représente pour la Guyane à la fois une opportunité et un risque. Une opportunité, car le territoire est encore en plein développement : cela signifie que nous avons la chance de pouvoir

faire les bons choix dès maintenant, par exemple en matière de logement, de transports ou d'infrastructures. Cependant, il faudra éviter une « mise sous cloche » du territoire, c'est-à-dire une limitation de son développement au nom des impératifs de transition écologique. Pour éviter cet écueil, il est essentiel d'adopter une approche transversale dans laquelle l'ensemble des politiques publiques doivent être pensées en cohérence avec les objectifs de la transition écologique. Celle-ci doit également reposer sur des solutions amazoniennes, qui sont encore à imaginer ou à co-construire avec nos voisins.

Conférences introductives



François Gemenne

Politologue spécialiste des questions de géopolitique de l'environnement, co-auteur du 6^{ème} rapport du GIEC

Comprendre les défis de la nouvelle donne climatique et les opportunités à saisir

Le changement climatique ne relève pas d'une crise temporaire, mais d'une transformation structurelle et durable des conditions de vie sur Terre. Les plus grands enjeux de notre siècle seront profondément affectés par le changement climatique (agriculture, commerce, développement, migration, inégalités, sécurité...).

La question de l'adaptation au changement climatique s'impose donc aujourd'hui comme un enjeu majeur pour l'ensemble des territoires. Longtemps reléguée au second plan du débat public, elle a souffert d'un certain déni collectif, lié à une distance psychologique vis-à-vis des impacts climatiques perçus comme lointains, tant dans le temps que dans l'espace. Aujourd'hui encore, l'adaptation est souvent perçue comme une forme de renoncement à nos politiques d'atténuation, c'est-à-dire de décarbonisation de nos économies. Or, si la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre doit rester une priorité, nous devons également accepter qu'une partie de notre futur climatique nous échappe, car il dépend des émissions passées et des émissions produites sur les autres territoires. C'est pourquoi **nous devons absolument déployer à la fois des actions de décarbonation et des stratégies d'adaptation**, car nous n'avons plus le luxe de faire un choix entre les deux, nous devons faire les deux à la fois.

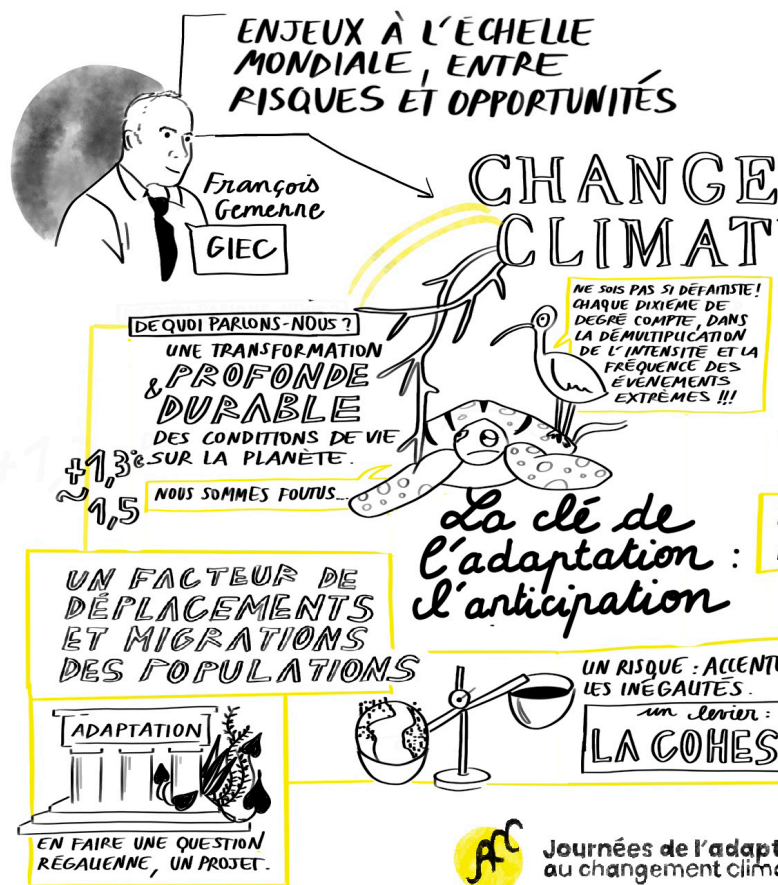
Le réchauffement, déjà engagé, va se poursuivre tout au long du 21^{ème} siècle. Si l'Accord de Paris fixe un objectif de limitation du réchauffement à +2°C d'ici 2100, les trajectoires actuelles indiquent un dépassement probable de +3,1°C d'ici 2100 à l'échelle mondiale. Cependant, cela ne veut pas dire que la partie est perdue. Nous sommes face à un problème graduel, où **chaque dixième de degré fera une énorme différence**, puisque pouvant se traduire par une démultiplication de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes. Ce qui veut dire que **chaque action, chaque décision, chaque innovation, fera également une énorme différence**. Il faut donc s'éloigner de ce sentiment de défaitisme qui gagne l'opinion publique et prendre conscience des opportunités à saisir. **La clé de l'adaptation, c'est l'anticipation.**

La hausse du niveau des mers quant à elle ne va pas s'arrêter avec la stabilisation des températures, mais se poursuivra au cours du 22^{ème} siècle, voire jusqu'au 23^{ème} siècle. Cette hausse va redessiner le contour de certains pays, de certains territoires, et de certaines frontières, et va avoir de profondes conséquences pour l'aménagement et l'habitabilité de différentes zones de la planète.

De plus, **les effets du changement climatique sont profon-**

dément inégalitaires : ils affectent de manière plus forte les populations les plus précaires, accentuant les vulnérabilités sociales existantes. **L'adaptation doit donc impérativement s'inscrire dans une approche articulée avec les politiques de lutte contre les inégalités**, afin d'éviter un engrenage où les inégalités sociales renforcent les fragilités environnementales et vice versa.

Dès lors, l'adaptation ne peut être envisagée comme un simple ajustement technique ou environnemental, mais comme **un véritable projet politique et sociétal**. Elle doit prendre la forme d'une **trajectoire évolutive, fondée sur l'anticipation, la résilience et la justice sociale**. Par ailleurs, si l'atténuation climatique repose sur la coopération internationale, l'adaptation, elle, peut **s'ancrer dans l'action territoriale**, et doit être pensée comme une politique régaliennne, orientée vers la protection des populations et de leurs milieux de vie.



Marine Bresteaux

Ingénieure d'étude,
Météo France Guyane

Guillaume Brunier

Ingénieur-chercheur littoral et risques côtiers,
BRGM Guyane

L'évolution du climat et du niveau marin en Guyane de 1970 à l'horizon 2100

Au cours des cinquante dernières années, la Guyane a connu **une hausse moyenne des températures de 1,5°C**. Cette hausse est particulièrement marquée durant la saison sèche et le petit été de mars. Les températures auparavant typiques d'octobre, mois historiquement le plus chaud, sont désormais fréquentes dès septembre et jusqu'en novembre. L'analyse régionale révèle également des disparités géographiques : à l'intérieur des terres, les **températures maximales diurnes** augmentent le plus fortement, accentuant la chaleur ressentie tandis que sur le littoral, ce sont les **températures nocturnes** qui progressent, affectant le confort thermique et la récupération physiologique.

L'évolution des précipitations reste plus incertaine en raison de leur grande variabilité interannuelle et de **l'influence du phénomène ENSO (El Niño Southern Oscillation)**. Celui-ci, selon

ses phases (neutre, El Niño, La Niña), entraîne des alternances d'années excédentaires et déficitaires en pluviométrie. Néanmoins, les données issues des cinq principales stations climatologiques (Matoury, Kourou-CSG, Saint-Laurent, Maripasoula, Saint-Georges) indiquent **une tendance générale à la baisse des précipitations annuelles, atteignant localement près de -20%**. Cette diminution s'accompagne toutefois de hausses ponctuelles durant certaines saisons pluvieuses.

Les projections climatiques annoncent une accentuation marquée de la hausse **des températures pouvant augmenter de 1,3°C à 1,9°C d'ici 2050, et de +2,9°C à +4,2°C d'ici 2100**. Les pics de chaleur, autrefois limités au mois d'octobre, pourraient survenir dès juillet ou décembre, signe d'une homogénéisation thermique sur l'année. Cette tendance s'accompagne d'une hausse des températures minimales, rendant le climat plus chaud, de jour comme de nuit.

Concernant les précipitations, **une tendance à l'intensification et à l'allongement de la saison sèche** est attendue, avec **une réduction de la variabilité annuelle des pluies estimée à 15 voire 25% d'ici 2100**. Cette évolution vers un climat plus sec n'exclut pas **l'apparition d'épisodes de pluies extrêmes**, dont les conséquences pourraient être aggravées par l'assèchement des sols, augmentant ainsi les risques d'inondation. On prévoit également une légère mais significative augmentation de la vitesse du vent, en particulier en saison sèche.

Par ailleurs, **le niveau marin en Guyane a déjà augmenté de 2,5 à 3 mm par an depuis 1980**. Les projections indiquent **une élévation de 24 à 28 cm d'ici 2050, et de 54 à 84 cm d'ici 2100**. Cette hausse aura des conséquences directes sur la vulnérabilité du littoral guyanais, où se concentre la majorité de la population et des infrastructures. Les **risques de submersions chroniques** y sont particulièrement élevés du fait de la faible topographie, de la forte perméabilité hydrologique et de la nature meuble des sols côtiers (sables, marais, mangroves).

L'élévation du niveau de la mer pourrait également déstabiliser fortement la dynamique du littoral, l'un des plus instables au monde en raison de sa dépendance aux bancs de vase de l'Amazone. Ces bancs jouant un rôle fondamental dans la protection contre l'érosion et la submersion, pourraient voir leur comportement modifié : liquéfaction accrue, vitesse de migration perturbée, ou diminution de leur volume. Ces changements pourraient notamment accélérer le **recul du trait de côte**, menaçant ainsi les écosystèmes littoraux et les zones habitées.

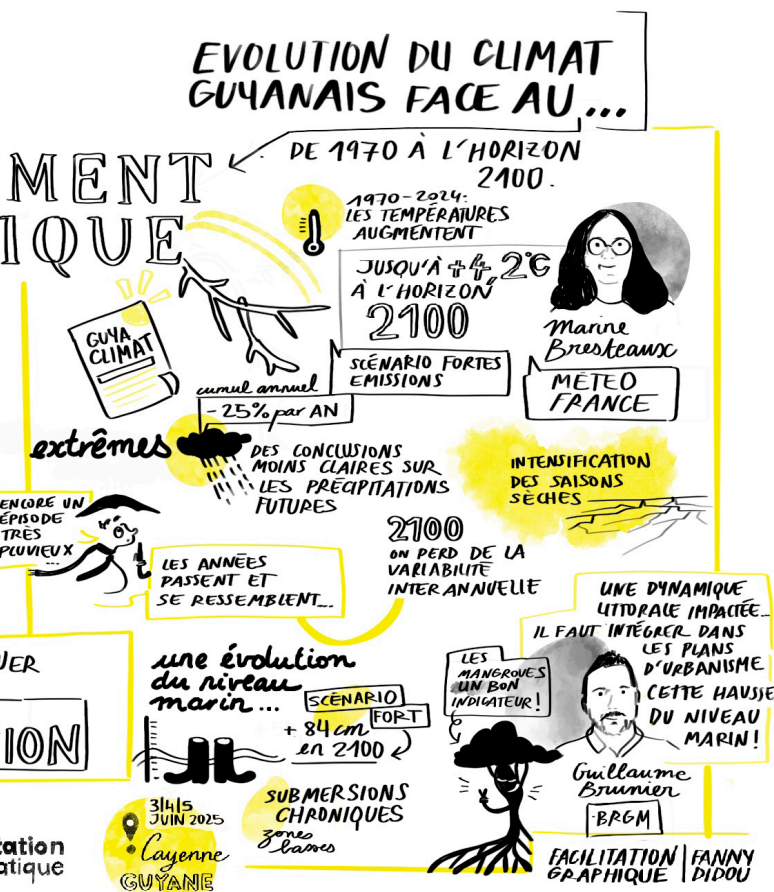


Table ronde

Décrypter le changement climatique et ses impacts : les défis de la connaissance

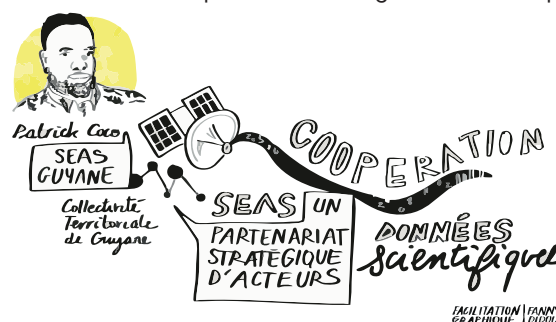
Patrick Coco

Chef de projet SEAS Guyane

SEAS Guyane (Surveillance de l'Environnement Assistée par Satellite) est un dispositif porté par la Collectivité Territoriale de Guyane, en partenariat avec le CNES, l'État, l'IRD et l'Université de Guyane. Il s'agit d'une plateforme technologique unique en Amérique du Sud, permettant la **réception quotidienne de données satellitaires à haute résolution dans un rayon de 1500 km**. Ces données permettent un **suivi précis de l'évolution du territoire** et sont mises à disposition des acteurs publics français, ainsi qu'à des acteurs privés et étrangers, sous certaines conditions.

L'initiative vise à **combler un déficit en données spatiales essentielles à l'action publique**, notamment en matière de gestion des ressources naturelles, d'aménagement et de planification, et à **accompagner les acteurs locaux dans leur appropriation de ces outils**. Elle cherche également à **créer**

des synergies entre acteurs guyanais de différents secteurs (agriculture, forêt, mines, littoral...), et à **renforcer la coopération régionale** avec les pays voisins (Brésil, Suriname, Guyana), favorisant ainsi la mutualisation des connaissances et des compétences sur de nombreuses thématiques essentielles aux démarches d'adaptation au changement climatique.



Célie Losada

Ingénieure, chargée de projets SCO au CNES à Toulouse



L'**Observatoire Spatial pour le Climat** (Space for Climate Observatory, SCO) est une initiative lancée par la France en 2019 pour développer des solutions concrètes d'adaptation au changement climatique à l'échelle des territoires. Il s'agit d'une **alliance internationale**, aujourd'hui coordonnée par le bureau spatial de l'ONU, qui vise à **rassembler des acteurs variés – scientifiques, industriels et utilisateurs de terrain – autour de l'exploitation des données satellitaires, combinées à d'autres sources, afin de créer des outils opérationnels**.

Le SCO compte actuellement 53 signataires nationaux (comme le BRGM, Météo-France, l'ADEME, le CNRS, le CNES...) et permet à ces acteurs de collaborer sur une base commune pour **faire émerger des "SColutions"**, véritables leviers d'action publique répondant aux besoins des territoires face aux impacts du changement climatique.

Depuis son lancement, l'initiative a permis la mise en œuvre de **123 projets dans plus de 40 pays**, dont plus de 70 en France, portés par plus de 400 partenaires. Parmi les projets phares : Chove-Chuva au Brésil, qui permet de cartographier l'occupation des sols dans le Parc national du Pantanal Matogrossense, ou Altelys, qui suit l'évolution des îlots de chaleur urbains dans plusieurs villes brésiliennes ainsi que le trait de côte en Guyane, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie. **En Guyane**, on peut également citer **Ophyse**, premier projet opérationnel d'hydrologie spatiale pour le suivi en temps réel des cours d'eau, **Arbocarto** pour la détection des foyers de moustiques de type Aedes, ou encore **Tropisco**, dédié au suivi de la déforestation.



Sophie Gonzalez

Conservatrice de l'Herbier IRD en Guyane

L'**Herbier de Guyane** est géré par l'UMR AMAP, unité de recherche placée sous la tutelle conjointe de l'IRD, du CNRS, de l'Université de Montpellier, du CIRAD et de l'INRAE. Il regroupe **plusieurs milliers de spécimens végétaux collectés depuis plus de 60 ans**, principalement en Guyane, mais aussi au Suriname et au Guyana (20% des échantillons). Véritable **patrimoine vert de la Guyane**, cet herbier vise à **documenter, identifier et valoriser les plantes et leurs usages à travers le temps et l'espace**, constituant ainsi une mémoire végétale du territoire, une **capsule temporelle et spatiale**.

Membre d'un consortium international réunissant dix des plus grands herbiers du monde, l'Herbier de Guyane joue un **rôle clé dans la recherche sur la morphologie, la phénologie et la di-**

versité floristique. La phénologie, en particulier, est un indicateur sensible au climat, ce qui confère aux herbiers une valeur scientifique croissante dans les études d'évolution de la biodiversité face aux effets du changement climatique. Grâce aux progrès en génomique, il devient désormais possible d'envisager le séquençage complet des spécimens à partir de leur ADN, ouvrant la voie à un suivi environnemental de haute précision. Dans ce contexte, **la création d'un Conservatoire botanique pour la Guyane pourrait s'imposer comme un levier stratégique**. Seul territoire français à ne pas disposer d'un tel outil, la Guyane, pourtant dotée de la plus grande richesse forestière nationale, pourrait bénéficier d'un observatoire botanique agréé, **renforçant les moyens de financement tout en maintenant une gouvernance locale ancrée dans les savoirs et les pratiques des communautés locales**. Cet outil permettrait également de sensibiliser et d'impliquer davantage les jeunes guyanais, afin qu'ils puissent se projeter dans des métiers liés à la connaissance et à la préservation de leur patrimoine naturel.

David Wilgenbus

Directeur général de Office for Climate Education

L'**Office for Climate Education (OCE)**, créé en 2018 et placé sous l'égide de l'UNESCO, vise à **accompagner les enseignants et les systèmes éducatifs, en France et à l'international, dans l'intégration des enjeux climatiques à l'école**. Il est soutenu par des institutions scientifiques majeures (GIEC, CNRS, IRD, Météo-France, Académie des sciences...) avec l'objectif de **faire le lien entre communauté scientifique et éducative**.

La question climatique reste peu abordée dans les écoles, en raison de la **complexité scientifique du sujet, de sa temporalité longue, de son caractère global et invisible, et des freins cognitifs et culturels qu'il génère**. Souvent perçu comme militant malgré un consensus scientifique fort, le changement climatique rend le positionnement des enseignants délicat. L'OCE répond à ces défis en élaborant **avec des scientifiques et des experts en éducation, des ressources pédagogiques basées sur les rapports**

du GIEC. Il souligne la nécessité d'une **adaptation locale des contenus pédagogiques**, encore à mener en Guyane, et insiste sur la **formation des enseignants** : entre 30 et 80 heures seraient nécessaires, contre à peine 2 heures dispensées actuellement.

A l'international, l'OCE agit en Amérique latine avec des ONG, institutions et acteurs académiques, pour adapter les ressources pédagogiques aux contextes locaux. Il œuvre aussi à intégrer l'éducation dans les politiques climatiques : les pays doivent désormais rendre compte de leurs actions éducatives en matière de climat dans leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN). Pour l'UNESCO, **l'éducation constitue l'action d'adaptation la plus transformatrice** : elle favorise la compréhension des enjeux, l'acceptabilité des politiques publiques et l'évolution des comportements, notamment via les jeunes, vecteurs de changement au sein des familles.

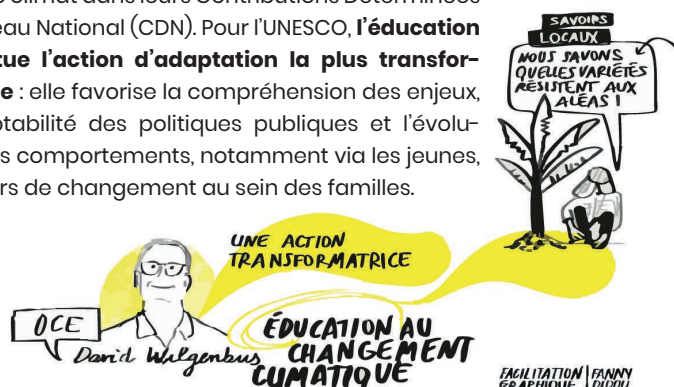


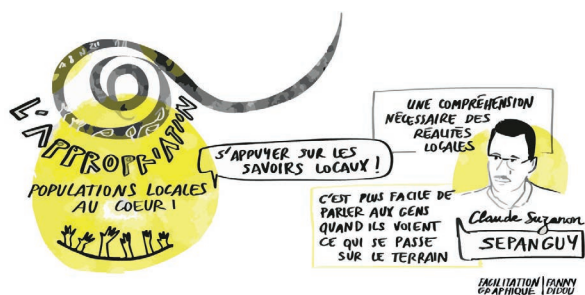
Table ronde

Claude Suzanon

Président de la SEPANGUY

La **SEPANGUY** (Société d'Études et de Protection de la Nature en Guyane) est une **association naturaliste fondée il y a plus de 60 ans**. Elle joue un **rôle de médiation entre le monde scientifique, les institutions, les scolaires et le grand public**, avec une mission centrale : **l'éducation à l'environnement**. Face à des outils pédagogiques souvent conçus par et pour l'Hexagone, l'association développe des **supports contextualisés** (manuels, expositions, programmes) pour vulgariser les enjeux écologiques et climatiques spécifiques à la Guyane. Elle s'est emparée de ces thématiques à mesure qu'elles émergeaient localement, notamment grâce aux militants et chercheurs locaux qui obser-

vaient leur environnement changer. Pour renforcer l'appropriation locale de ces enjeux, la SEPANGUY **s'appuie sur des notions concrètes comme les services écosystémiques** – en montrant comment la nature rend gratuitement des services essentiels – **ou l'approche santé-environnement**, qui interpelle directement les habitants sur les liens entre dégradation écologique et santé humaine. Les **actions de terrain**, en particulier avec les jeunes, sont également centrales dans leur démarche. L'association insiste aussi sur la nécessité d'agir à l'échelle du Plateau des Guyanes, à travers des projets de coopération régionale. Elle propose notamment de **créer un réseau transfrontalier de « Rangers de la nature »**, pour impliquer les jeunes dans la préservation de leur environnement. Enfin, dans le cadre du Plan régional d'adaptation au changement climatique, la SEPANGUY va mener une **démarche participative visant à mieux comprendre les perceptions et les ressentis des habitants**. Parler du climat de manière verticale ne suffit pas : sans saisir la vision des gens, il n'y a pas d'appropriation, et donc pas d'efficacité.



Sergina Télon

1^{ère} adjointe au maire de Papaïchton



Les communes situées le long du fleuve Maroni ont été confrontées, ces dernières années, à des événements climatiques particulièrement extrêmes, mettant en évidence leur vulnérabilité face aux aléas.

En 2021 et 2022, des **inondations d'une intensité inédite**, jamais observées selon les récits des aînés, ont frappé la région. Ces épisodes ont révélé une **insuffisance dans les dispositifs d'anticipation et de prévention, notamment en matière d'information et de préparation des populations**. Certaines parties du territoire, fortement enclavées et accessibles uniquement par voie fluviale ont vu leurs **habitations submergées**. De nombreux habitants, y compris des enfants et des personnes âgées, ont dû être évacués en urgence. Dans un **contexte d'absence d'hébergement d'urgence structuré**, des tentes ont été déployées par l'armée pour assurer leur relogement temporaire. Les autorités ont également été

confrontées à de nombreuses interrogations, notamment de la part des enfants, concernant la continuité scolaire alors que la navigation devenait impossible.

En 2023 et 2024, des **périodes prolongées de sécheresse** ont affecté à leur tour la région, rendant la **navigation sur le fleuve difficile, voire impossible**, en raison du très faible niveau d'eau. **Certains villages se sont ainsi retrouvés totalement isolés**. Le trajet entre Antecume Pata et Maripasoula nécessitait plus de 7 heures de pirogue contre 1h30 habituellement, les embarcations devant être régulièrement tirées à pied sur des portions rocheuses. Cette situation a considérablement compliqué l'acheminement de l'aide humanitaire, des denrées alimentaires, l'accès aux services essentiels, et ainsi, rendu plus que tangibles et préoccupants les impacts du changement climatique sur le territoire guyanais.



02

Ateliers thématiques

Identifier ensemble des solutions favorisant l'adaptation au changement climatique

Parmi les temps forts des JACC, la seconde journée a été consacrée à la tenue de six ateliers thématiques, chacun organisé en deux temps : un temps d'inspiration basé sur l'intervention de trois ou quatre intervenants et un temps de production destiné à identifier collectivement les principaux défis à relever.

Chaque atelier a réuni entre 40 et 60 participants, plongés au cœur des grands défis de l'adaptation au changement climatique en Guyane. Guidés par des interventions inspirantes de chercheurs, d'élus, de techniciens et d'experts, ils ont échangé, débattu et co-construit des pistes d'action d'adaptation concrètes. Ensemble, ils ont fait émerger les enjeux propres au territoire, identifié des orientations stratégiques et dessiné des opportunités d'action pour une Guyane plus résiliente.



Six ateliers thématiques



Atelier 1

La résilience du territoire face aux risques côtiers et fluviaux



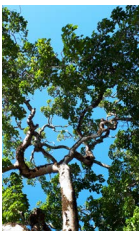
Atelier 2

Villes en surchauffe, habiter la Guyane de demain



Atelier 3

Apprentissage et implication de la société



Atelier 4

Les ressources naturelles à l'épreuve du changement climatique



Atelier 5

Le financement de l'adaptation au changement climatique



Atelier 6

Santé, protéger les populations fragiles

Au-delà de ces approches thématiques, **plusieurs orientations stratégiques transversales ont émergé** des six ateliers



En termes de connaissance et de sensibilisation

- **Poursuivre la production et la diffusion de connaissances** pour guider les politiques publiques et informer le grand public.
- **Adapter la connaissance à chaque type de public** afin de rendre les savoirs scientifiques compréhensibles, accessibles et pertinents pour tous.
- **Développer des outils** de prédiction des aléas et des systèmes d'alerte.
- **Valoriser les savoir-faire et pratiques locales**, traditionnelles et innovantes, ainsi que les connaissances empiriques.
- **Développer l'offre de formation locale** sur le changement climatique.



En termes de gouvernance

- **Mobiliser et coordonner les acteurs** pour favoriser la transversalité et décloisonner les projets.
- **Faire émerger une culture partagée de l'adaptation au changement climatique**, en valorisant les réussites existantes.
- **Créer une instance coordinatrice sur l'adaptation au changement climatique** pour centraliser les données, les priorités et les actions.
- **Exploiter les opportunités de coopération transfrontalière**, notamment à l'échelle du Plateau des Guyanes.



En termes de planification et d'actions

- **Identifier et caractériser les enjeux vulnérables et stratégiques** sur le territoire.
- **Se doter d'une vision commune** et d'un projet de territoire inclusif, avec des récits positifs.
- **Intégrer systématiquement la prise en compte des risques** dans l'aménagement du territoire et la gestion des infrastructures.
- **Valoriser les services écosystémiques et (ré)intégrer la nature en ville.**
- **Limiter les pressions sur les ressources naturelles et sécuriser l'accès** à ces ressources pour tous.
- **Développer des solutions locales** adaptées au contexte équatorial unique de la Guyane.



ATELIER 1 : La résilience du territoire face aux risques côtiers et fluviaux

Intervenant.es : Guillaume Brunier (Ingénieur-chercheur littoral et risques côtiers, BRGM), Bénédicte Durand Mennesson (Chargée de mission espaces maritimes et littoraux, DGTM), Farid Salako (Responsable des projets de villes intelligentes, Mairie de Sèmè-Podji, Bénin), Jennifer Tocny (Cheffe de projet ingénierie environnementale, Grand Port Maritime de Guadeloupe), Adeline Fauré (Chargée de mission planification et urbanisme réglementaire, AUDeG), Aulaguea Thérèse (Directeur de cabinet, Mairie de Camopi)

Pilotes : Juliette Guirado (Directrice, AUDeG) et Christophe Proisy (Directeur de recherche, IRD)

En ouverture, **Guillaume Brunier et Bénédicte Durand Mennesson** ont exposé les spécificités du littoral guyanais, l'un des plus dynamiques et instables au monde, sous forte influence des sédiments de l'Amazone et des effets du dérèglement climatique. Pour répondre aux enjeux liés à cette évolution rapide, l'**Observatoire de la dynamique côtière** a été mis en place il y a dix ans. Porté conjointement par le BRGM et la DGTM, ce dispositif permet de **rassembler l'ensemble des acteurs du littoral** (scientifiques, techniciens, élus...) autour d'une **meilleure connaissance du phénomène**, avec pour objectifs d'**alimenter les politiques publiques**, de **réduire la vulnérabilité des communes littorales** et de **sensibiliser la population**.

Farid Salako a partagé l'expérience de la ville de Sèmè-Podji au Bénin, soumise à des risques comparables à ceux vécus en Guyane (érosion, inondations), malgré un contexte géographique différent. Une stratégie en deux volets y a été mise en place : **à court terme, des mesures opérationnelles** (curage, relogement, aménagements de protection, sensibilisation) ; **à long terme, une démarche d'adaptation durable** centrée sur une gestion intégrée du littoral, un renforcement institutionnel, du reboisement, une restriction de l'urbanisation en zone à risque, ou encore la reconnaissance des zones humides comme d'utilité publique. L'implication des acteurs locaux et la

recherche de soutiens techniques et financiers sont au cœur de cette dynamique.

Du côté de la Guadeloupe, **Jennifer Tocny** a présenté **une approche innovante d'adaptation appliquée à une infrastructure lourde**. En effet, le Grand Port Maritime s'est engagé dans un **programme de restauration des écosystèmes côtiers** – mangroves, herbiers marins, récifs coralliens – **basé sur des solutions fondées sur la nature**. Cette stratégie vise à renforcer la résilience du littoral tout en valorisant les milieux, dans une logique de reproductibilité et de sensibilisation du territoire.

Enfin, **Adeline Fauré et Thérèse Aulaguea** ont mis en lumière les enjeux fluviaux propres à la Guyane, notamment sur les fleuves Maroni et Oyapock. À Camopi, **les habitants dépendent étroitement du fleuve**, aujourd'hui exposé à trois risques majeurs amplifiés par le changement climatique : érosion des berges, montée des eaux, sécheresse. L'intervention souligne la **nécessité de réaliser un arbitrage délicat entre sécurité, coûts, enjeux sociaux et culturels**, avec des réponses à construire tant à l'échelle locale qu'à celle des bassins versants, y compris dans une approche transfrontalière.

Orientations clés à retenir

- ✓ Poursuivre les efforts du territoire sur **la production et la diffusion de connaissances** sur les risques côtiers et fluviaux, afin de guider les politiques, d'informer le grand public et de développer une culture du risque.
- ✓ Développer des **outils de prédiction des aléas**.
- ✓ **Identifier et caractériser les enjeux vulnérables** à la montée des eaux et au recul du trait de côte, l'érosion des berges et les crues.
- ✓ Se donner les moyens, humains et financiers, de **sécuriser les enjeux stratégiques** identifiés.
- ✓ Encourager les collectivités locales à **impulser des stratégies d'adaptation** face au recul du trait de côte et à la submersion marine, et à **les traduire dans leurs documents de planification**.
- ✓ **Améliorer la résilience** du système économique, environnemental et social face aux événements extrêmes.
- ✓ Planifier et accompagner les **actions de repli stratégique**.



Défis majeurs identifiés



Poursuivre les efforts de production et de diffusion de la connaissance

- Mise à jour des projections climatiques.
- Valorisation des connaissances locales et empiriques, des transmissions intergénérationnelles.
- Développement d'outils de prédiction des aléas et de cartographie des risques.
- Caractérisation des enjeux vulnérables sur le territoire.

Adopter une approche territorialisée et adapter le cadre réglementaire au contexte local

- Reconnaissance des spécificités des enjeux entre littoral et communes de l'intérieur.
- Faire évoluer le droit assurantiel pour répondre aux spécificités locales.
- Difficulté d'appliquer le droit foncier hexagonal : besoin de simplification et d'adaptation.

Assurer la cohérence entre les politiques publiques

- Faciliter l'articulation entre acteurs institutionnels, élus, population, et experts.
- Consolider les coopérations régionales, partager les bonnes (et les mauvaises) pratiques.
- Renforcer la mobilisation politique.
- Initier des stratégies d'adaptation et les traduire dans les documents de planification.

Changer de paradigme dans la gestion du risque

- Passer d'une logique de lutte à une logique de cohabitation avec le risque.
- Développer une culture du risque.
- Organiser le territoire pour faire face à des événements extrêmes pouvant générer un effondrement des systèmes.

Intégrer des temporalités multiples dans les stratégies d'adaptation

- Prise en compte du temps long dans les décisions, scénarios évolutifs et solutions multi-échelles.
- Intégrer des modèles de projection pour des investissements durables et éclairés.

Actions prioritaires à mettre en œuvre



Connaissances et sensibilisation

- Réaliser des études de vulnérabilité et prioriser des zones à risque.
- Renforcer le travail des observatoires (collecte, restitution, vulgarisation).
- Coordonner la production scientifique (physique, sociale, ...).
- Sensibiliser et former à la culture du risque : décideurs, populations, jeunes et aînés.
- Développer une offre de formation sur le territoire.
- Mettre en place un système d'alerte et de sécurisation efficace.

Planification et aménagement du territoire

- Actualiser les documents de planification et d'urbanisme en y intégrant les principes d'urbanisme résilient.
- Adapter les infrastructures, les formes urbaines et les mobilités aux aléas.
- Diversifier les ressources en eau (captages, forages) pour améliorer leur résilience face aux risques.
- Établir des scénarios d'action pour chaque risque, envisager des solutions multi-échelles et multi-temporelles, et en évaluer le coût.
- Assurer un suivi de l'efficacité des mesures d'adaptation pour éviter la mal-adaptation.

Recomposition du territoire face aux risques

- Étudier et évaluer les options de recomposition territoriale des parties littorales et fluviales vulnérables.
- Identifier des zones de repli stratégique.
- Préparer les populations à la délocalisation.
- Offrir des solutions d'accompagnement pour les populations et activités à déplacer.



ATELIER 2 : Villes en surchauffe, habiter la Guyane de demain

Intervenant.es : Basile Tschora (Doctorant, Université de Guyane), Marine Bresteaux (Ingénieure d'étude, Météo France), Fabien Bermès (Directeur, AQUAA), Laurent Casanova (Ingénieur bâtiments, urbanisme, mobilité et changement climatique, ADEME Guyane)

Pilotes : Léa Vanpeperstraete (Chargée d'affaires, secteur public et collectivités locales, AFD Guyane) et Eva Cartron (Chargée de mission adaptation au changement climatique, AUDeG)

La hausse des températures est un enjeu majeur pour les villes guyanaises, comme en témoignent les recherches menées par **Basile Tschora**. Sa thèse porte sur la **cartographie des îlots de chaleur urbains (ICU)**, d'abord à l'échelle guyanaise, avec une extension prévue au Plateau des Guyanes. Les premiers résultats sont sans appel : **jusqu'à 9°C d'écart peuvent être observés entre la ville et la forêt** sur l'île de Cayenne en saison sèche. Cette approche vise à identifier les secteurs vulnérables ainsi que les facteurs aggravants la surchauffe en ville.

Marine Bresteaux a complété cette analyse en soulignant que **les journées très chaudes deviendront la norme d'ici 2100**. À Cayenne par exemple, entre août et novembre, les températures dépasseront systématiquement les 34°C l'après-midi. Elle a également insisté sur **la notion de confort thermique, qui ne dépend pas uniquement de la température mais également de facteurs comme l'humidité et les vents** – des éléments particulièrement variables entre le littoral et l'intérieur du territoire. Ces constats appellent à la **mise en place de seuils d'alerte et de dispositifs d'urgence adaptés au ter-**

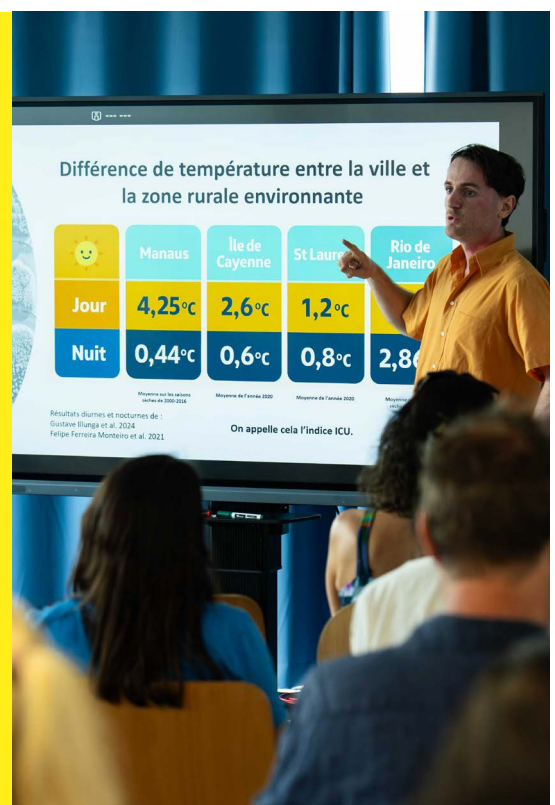
ritoire, afin de protéger les populations des risques d'inconfort thermique sévère, voire d'hyperthermie.

Face à ces risques, **l'urbanisme bioclimatique** apparaît comme une réponse pertinente face à la surchauffe urbaine puisqu'il vise à **réduire l'impact des constructions sur leur environnement tout en améliorant le confort thermique des habitants**. **Fabien Bermès** en a rappelé les grands principes découlant de l'architecture bioclimatique : favoriser la ventilation naturelle, limiter l'exposition solaire, adapter les matériaux, et aménager des zones de fraîcheur dans la trame urbaine.

Pour accompagner les collectivités dans cette transition, **Laurent Casanova** a présenté la **plateforme « Plus fraîche ma ville », un outil de capitalisation et de diffusion des solutions d'adaptation climatique en milieu urbain**. Cette plateforme met à disposition des retours d'expérience concrets, classés selon **différents types de solutions (bleues, vertes, grises, douces)**, ainsi que des trajectoires d'aménagement clés en main. Elle propose également des simulations budgétaires et oriente les acteurs vers les financements mobilisables, facilitant ainsi le passage à l'action.

Orientations clés à retenir

- ✓ Créer des ponts entre chercheurs, experts, techniciens, élus, décideurs... pour **décloisonner les projets urbains**.
- ✓ **Valoriser les savoir-faire et les pratiques locales, traditionnelles et encourager les démarches innovantes** (favoriser la construction bioclimatique, l'utilisation de matériaux locaux...) : « construire tropical au lieu de tropicaliser les erreurs. »
- ✓ **Concilier urbanisation et cohésion sociale**, mieux prendre en compte les différents contextes géographiques et les réalités différentes entre le littoral et le fleuve.
- ✓ **Intégrer la nature dans la trame urbaine** : végétation, canaux, marais... et **s'appuyer sur ses services** : végétaliser les espaces publics, les dents creuses avec des espèces adaptées...
- ✓ **Développer des outils** d'aide à la décision, à la conception et à l'aménagement contextualisés : méthodologies répliquables, outils de modélisation, cadre réglementaire, documents d'urbanisme, seuils de risque adaptés...



Défis majeurs identifiés



Faire face au risque croissant d'hyperthermie urbaine

- Réduire l'imperméabilisation des sols et favoriser la désartificialisation.
- Renforcer la végétalisation des espaces urbains pour limiter la surchauffe.
- Préserver et créer des îlots de fraîcheur, notamment dans les zones denses.

Renforcer le lien entre aménagement urbain, végétalisation et confort thermique

- Intégrer la nature dans la planification urbaine comme levier central d'adaptation.
- Développer des référentiels d'aménagement adaptés au contexte amazonien.
- Limiter l'étalement urbain et repenser les formes urbaines selon le climat.

Promouvoir une architecture bioclimatique et adaptée au contexte tropical

- (Ré)introduire les principes du bioclimatisme dans la conception des bâtiments.
- Valoriser les pratiques architecturales traditionnelles et les matériaux locaux.

Adapter les stratégies aux spécificités territoriales

- Reconnaître les différences de vulnérabilité entre littoral et communes de l'intérieur.
- Adopter une approche différenciée selon les contextes microclimatiques.
- Encourager des pratiques de vie adaptées au climat (horaires, mobilités, usages).

Capitaliser et diffuser les connaissances pour renforcer l'apprentissage collectif

- Mutualiser les retours d'expérience issus de contextes intertropicaux similaires.
- Favoriser la recherche-action et la coopération régionale.
- Former et sensibiliser les acteurs locaux pour renforcer l'acceptabilité des changements.

Renforcer la gouvernance et la cohérence des politiques publiques

- Développer la coopération entre élus, techniciens, habitants et experts.
- Décloisonner les approches sectorielles et intégrer les enjeux thermiques dans la planification.
- Adapter les indicateurs métropolitains (ex : DPE) au contexte équatorial.

Actions prioritaires à mettre en œuvre



- **Renaturer les villes** : trames vertes, biodiversité, ombrage, dents creuses végétalisées, canaux.
- **Améliorer les mobilités douces** : pistes cyclables ombragées, redonner leur place aux piétons.
- **Associer des paysagistes dès la conception** des projets urbains.
- **Identifier les espèces végétales locales** pour les aménagements.
- **Adapter et faire respecter la réglementation** en matière de construction, et **favoriser les pratiques bioclimatiques**.
- **Limiter l'imperméabilisation** des sols urbains.
- **Développer une offre de formation locale** (architecture, urbanisme, ingénierie).
- **Mieux articuler experts et décideurs**, avec une approche ascendante (*bottom-up*).
- **Inventer de nouveaux outils et indicateurs** propres à la Guyane (ex : indice équatorial de confort thermique, seuils de risque).
- **Favoriser l'innovation** et une ingénierie territoriale spécifique au Plateau des Guyanes.



ATELIER 3 : Apprentissage et implication de la société

Intervenant.es : David Wilgenbus (Directeur général, Office for Climate Education), Carmen Bailly (Chargée de mission auprès de l'Inspection d'histoire-géographie, Rectorat de Guyane), Gerno Odang (Artiste visuel), Anne-Laure Paris (Responsable projets et développement, Maison de la photographie Guyane Amazonie)

Pilotes : Charlotte Grandjean (Chargée de mission adaptation au changement climatique, CTG) et Raphaëlle Rinaldo (Directrice, SEPANGUY)

L'éducation apparaît comme l'un des leviers essentiels pour engager les sociétés dans l'adaptation au changement climatique. **David Wilgenbus** a souligné son **potentiel profondément transformateur**, tout en mettant en lumière les obstacles actuels : contenus trop souvent déconnectés du vécu des élèves, approches pédagogiques superficielles, manque de reconnaissance des droits propres de la nature, ou encore vision réductrice des actions individuelles. Il insiste ainsi sur **l'importance de former les enseignants, de développer des récits positifs mobilisateurs, et de déployer des outils pédagogiques efficaces.**

Dans cette optique, l'Office for Climate Education propose des kits prêts à l'emploi à destination des enseignants, formateurs, inspecteurs ou décideurs.

Ce constat est partagé par **Carmen Bailly** qui pointe le **manque de place accordée au climat dans les programmes scolaires**, ainsi que la **difficulté à adapter les contenus pédagogiques au contexte guyanais**. Le **manque de ressources, tant humaines que matérielles**, freine l'intégration de ces enjeux dans le quotidien des établissements guyanais. Malgré cela, diverses initiatives récentes émergent pour impliquer davantage les élèves et les enseignants, à l'image des simulations de COP organisées entre plusieurs lycées de Guyane, favorisant l'appropriation collective des enjeux climatiques.

Au-delà du cadre scolaire, **Gerno Odang** a rappelé la nécessité de **penser l'éducation au climat en lien avec les valeurs ancestrales, la spiritualité, et les représentations culturelles propres aux communautés guyanaises**. Il invite à questionner l'universalité d'une approche occidentale de l'éducation environnementale, et propose d'y **intégrer les cosmovisions traditionnelles**, comme celles des peuples marrons. À travers la photographie, l'art sonore, le film documentaire ou la conférence, il milite pour une sensibilisation ancrée dans la diversité culturelle, qui **articule savoirs scientifiques, connaissances locales et création artistique.**

Cette **place centrale de l'art dans la sensibilisation** a également été soulignée par **Anne-Laure Paris**. Dans un monde où tout le monde peut devenir photographe grâce à son smartphone, **la photographie peut devenir un outil puissant de prise de conscience de son environnement.**

L'art permet de **créer du lien entre les habitants et leur territoire, d'incarner et de donner une profondeur humaine aux politiques publiques, et d'ouvrir des espaces d'imagination et d'émotion.** Pour que cette dimension artistique contribue pleinement à la transition écologique, elle appelle à un soutien structuré des disciplines artistiques en Guyane : des lieux de création, du temps dédié dans les parcours scolaires, et des formations spécifiques pour les artistes et les médiateurs culturels.

Orientations clés à retenir

- ✓ Éviter le catastrophisme et la culpabilisation, et **construire de nouveaux récits positifs.**
- ✓ **Se doter d'une vision commune**, d'un projet de territoire inclusif.
- ✓ Se donner les moyens pour **insuffler la culture de l'adaptation au changement climatique** (enseignants, chargés de mission, journalistes, élus...).
- ✓ **Renforcer le partage des connaissances** entre tous les acteurs et entre les générations, et **valoriser les savoirs locaux et ancestraux.**



Défis majeurs identifiés



Territorialiser les messages et intégrer les cultures locales

- Éviter de plaquer des modèles occidentaux de sensibilisation et de mobilisation.
- Respecter les modes de fonctionnement coutumiers et valoriser l'inclusivité, la diversité et l'interculturalité.
- Intégrer la spiritualité, les récits et les héritages culturels dans les stratégies de communication et d'éducation.
- Construire des récits d'adaptation ancrés dans le vécu et l'identité des populations locales.
- Promouvoir les savoirs pratiques et les initiatives communautaires favorables à l'adaptation.

Adapter le discours climatique aux réalités quotidiennes des Guyanais

- Proposer des scénarios porteurs d'espoir, positifs et adaptés aux réalités quotidiennes.
- Utiliser un langage accessible, sensible et mobilisateur : « mobiliser la tête, le cœur et les mains ».
- Contextualiser les messages à travers des exemples concrets, inspirants et valorisants.

Donner une place pour le climat dans l'éducation

- Renforcer la présence des enjeux climatiques dans les programmes scolaires.
- Former les enseignants et créer des ressources pédagogiques contextualisées.
- Favoriser des apprentissages expérientiels liés à l'environnement et aux pratiques locales.

Construire une vision collective et partagée de l'adaptation

- Créer une base de données commune regroupant acteurs, financements, outils pédagogiques et initiatives locales.
- Élaborer plusieurs trajectoires possibles d'adaptation, co-construites avec les habitants.
- Déconstruire les peurs, encourager la confiance et une perception positive du changement.
- Faire émerger une vision à long terme, au-delà des urgences médiatiques.
- Toucher tous les publics – générations, communautés, etc – pour une appropriation collective.

Actions prioritaires à mettre en œuvre



- **Responsabiliser les jeunes** via des outils ludiques (ex : jeux de rôle COP).
- **Former des médiateurs interculturels.**
- **Sensibiliser via les médias, conférences, visuels, réseaux sociaux...**
- **Traduire et vulgariser les outils scientifiques** pour les rendre compréhensibles auprès de tous.
- **Aller vers les publics**, via du maraudage, des exercices pratiques, des débats de terrain.
- **Créer un conservatoire ou une plateforme de connaissances locales** (incluant la parole des communautés, les savoirs ancestraux, ...).
- **Développer un réseau de "réservistes climatiques"** formés aux gestes de résilience.
- **Co-construire des plans d'action à l'échelle des quartiers** avec des actions concrètes et réalisables.
- **Créer une convention climatique citoyenne** représentative de la diversité guyanaise.

ATELIER 4 : Les ressources naturelles à l'épreuve du changement climatique



Intervenant.es : Jennifer David-Devillechabrolle (Cheffe du service patrimoines naturels et culturels, Parc Amazonien de Guyane), Pierre Joubert (Géomaticien, Parc Amazonien de Guyane), Julie Pilosu (Ingénieure eau et assainissement, Office de l'eau de Guyane), François Korysko (Directeur territorial, Office National des Forêts), Fabian Blanchard (Directeur de recherche, Ifremer), Jean-Yves Tarcy (Président, Chambre d'agriculture)

Pilotes : Ingrid Hermiteau (Directrice, ADEME Guyane) et Mei-Li Bellemare (Conseillère du Préfet biodiversité et ressources naturelles, DGCAT)

Le **Parc Amazonien de Guyane** a annoncé le lancement de son propre plan d'adaptation au changement climatique. En effet, son territoire d'intervention, qui rassemble environ 20 000 habitants dans un contexte interculturel (Wayana, Wayãpi, Teko, Apalai, Aluku,...), est fortement impacté par les récents événements climatiques, en particulier les épisodes de sécheresse et d'inondation, et voit ses populations particulièrement exposées. Le Parc a souligné le **lien étroit que ces populations entretiennent avec leur environnement naturel**.

L'eau par exemple, représente à la fois une ressource pour la pêche, un moyen de se déplacer, de transporter du fret, mais également un espace de vie, d'histoire et de légendes. Par ailleurs, de nombreuses actions d'adaptation, qui n'en portent pas le nom, sont en réalité déjà mises en œuvre par les populations locales, qui font par exemple évoluer leurs pratiques agricoles.

Le Parc rappelle ainsi la **nécessaire implication des communautés locales, déjà habituées à composer en site isolé en mêlant autonomie, inventivité, sobriété et solidarité**.

L'**Office de l'Eau** a présenté les **menaces croissantes qui pèsent sur la ressource en eau potable** en Guyane : remontée du biseau salé lors des étiages sévères, turbidité accrue, proliférations microbiennes, tarissement ponctuel... Pour répondre à ces enjeux, plusieurs actions doivent être mises en œuvre : diversification et sécurisation des captages, relocalisation de certains sites vulnérables, et mise en place d'un suivi rigoureux de l'impact du changement climatique sur les ressources hydriques.

L'objectif est clair : **garantir un accès durable à une eau de qualité pour toutes les populations du territoire**.

C'est par une déclaration marquante que l'**ONF** a ouvert son intervention : « **La forêt meurt** ». L'ONF a alerté sur les **premiers signes de dépérissement forestier observés dans l'ouest de la Guyane**, avec des symptômes encore localisés mais préoccupants. L'ONF a mis en place un dispositif de suivi pour analyser les causes – stress hydrique, vagues de chaleur, agents pathogènes – et comprendre l'ampleur du phénomène. Une chose est sûre, **le changement climatique joue ici un rôle amplificateur**, rendant ces écosystèmes particulièrement vulnérables.

Du côté des milieux marins, l'**IFREMER** s'est penché sur les ressources halieutiques, soulignant la complexité de leurs dynamiques face au changement climatique. Si l'élévation de la température des eaux modifie les aires de répartition des espèces, d'autres facteurs, comme la qualité des habitats ou la pression de la pêche, rendent les **projections incertaines**. Pourtant, la nécessité d'agir est urgente : **adapter la filière pêche implique d'améliorer la résilience des écosystèmes, tout en soutenant la viabilité économique des activités halieutiques locales**.

Enfin, la **Chambre d'Agriculture** est revenue sur les **conséquences déjà bien concrètes du changement climatique pour les agriculteurs guyanais**. Depuis 2022, le territoire a dû activer à deux reprises le dispositif des calamités agricoles, d'abord à la suite d'inondations majeures, puis lors de la sécheresse de 2024, avec des demandes d'indemnisation de plus en plus nombreuses. Aujourd'hui, il devient essentiel d'**accompagner les agriculteurs du territoire à l'innovation et à la diversification** pour améliorer la résilience de la filière.

Orientations clés à retenir

- ✓ **Améliorer la connaissance et la transmission des savoirs traditionnels et scientifiques** : spatialisation des ressources et des risques, observatoires, formations, collaboration régionale.
- ✓ **Limiter les pressions sur les ressources** pour réduire leur vulnérabilité au changement climatique : lutte contre les pratiques illégales, adaptation des prélèvements, préservation des écosystèmes.
- ✓ **Sécuriser et diversifier l'accès aux ressources** : plantes alimentaires non-conventionnelles, nouvelles filières, expérimentations pilotes.



Défis majeurs identifiés



Améliorer la compréhension des impacts du changement climatique sur les ressources naturelles

- Développer la recherche et la connaissance sur les interactions entre climat, biodiversité et usages.
- Anticiper les effets en cascade encore mal connus et souvent sous-estimés.
- Intégrer l'incertitude dans les stratégies de gestion et de planification.

Prendre en compte la diversité des relations culturelles aux ressources

- Adopter une approche bio-culturelle pour comprendre les liens entre populations, milieux et pratiques.
- Reconnaître la pluralité des représentations de la nature et des usages du territoire.
- Intégrer la dimension culturelle dans les politiques environnementales et agricoles.

Valoriser les savoirs locaux et empiriques comme leviers d'adaptation

- Capitaliser les savoirs traditionnels et les expériences de terrain.
- Encourager la transmission intergénérationnelle et les échanges entre savoirs coutumiers et scientifiques.
- Appuyer les initiatives communautaires qui allient pratiques ancestrales et résilience.

Assurer une gestion durable, équitable et partagée des ressources

- Garantir un accès équitable à l'eau, à la forêt, à la pêche et à l'agriculture pour toutes les communautés.
- Sensibiliser à la sobriété dans l'usage des ressources et à la préservation des milieux.
- Mettre en place une gouvernance inclusive et transfrontalière, au service du bien commun.
- Réduire les pressions anthropiques, notamment celles liées aux activités illégales.
- Préserver la forêt tout en maintenant une activité de production raisonnée (bois, pharmacopée).

Actions prioritaires à mettre en œuvre



- **Sensibiliser à un usage durable** des ressources.
- **Renforcer les connaissances** (diagnostics, identification et cartographie des risques sur les ressources naturelles).
- Investir dans la connaissance pour **connaître les essences les plus résistantes**.
- **Mettre en place des observatoires et des outils de suivi** (impacts, efficacité des mesures).
- **Diversifier les ressources utilisées** :
 - Eau (captages profonds, hors des zones côtières, récupération de l'eau de pluie),
 - Agriculture (espèces plus adaptées, pratiques économes),
 - Pêche (adaptée aux variations de stock).
- **Développer l'agroécologie, l'aquaculture et la pharmacopée locale.**
- **Adapter les systèmes de pompage et de stockage d'eau en agriculture.**
- **Délocaliser les captages côtiers** (pour prévenir les intrusions d'eau salée).
- **Lutter contre l'orpaillage et la pêche illégale**, renforcer la souveraineté sur la ZEE et les fleuves.
- **Connaître les réserves utiles des sols agricoles et optimiser les différentes cultures.**
- **Créer un nouveau modèle assurantiel adapté aux aléas climatiques.**
- **Soutenir les projets locaux** avec des gouvernances originales et inclusives et des objectifs durables : pépinières, formations, ateliers de transmission des savoirs.
- Intégrer le changement climatique dans le **SDOM**.
- Imposer la **récupération de l'eau de pluie**, dans les PLU par exemple.



ATELIER 5 : Le financement de l'adaptation au changement climatique

Intervenant.es : Jean-Christophe Bergé (Directeur de mission associé, FCL Gérer la Cité), Camille Chambre (Senior manager, Axioval), Adrien Vogt-Schilb (Expert senior changement climatique, AFD)

Pilote : Quentin Legrand (Chargé de développement territorial, Banque des Territoires Antilles Guyane)

L'intégration de l'adaptation au changement climatique dans l'investissement public apparaît non seulement comme une nécessité environnementale, mais aussi comme un choix économiquement rationnel. **Jean-Christophe Bergé** a rappelé que **les territoires qui anticipent les effets du changement climatique dès la conception de leurs projets réduisent considérablement les coûts futurs liés à l'inaction.**

En France, le coût des mesures d'adaptation dans les budgets publics est estimé à 2,3 milliards d'euros par an – une somme à mettre en regard du coût lié aux dommages de l'inaction estimé quant à lui à 5 milliards d'euros par an. Il a dressé un état des lieux des financements disponibles pour les collectivités, tout en soulignant les limites des dispositifs actuels.

Quatre leviers principaux se dessinent : les ressources propres des collectivités, l'endettement, le cofinancement, ou encore la mobilisation de nouvelles ressources à inventer.

Dans cette perspective, **Camille Chambre** a mis en avant le **potentiel stratégique de la commande publique en Guyane.** En adaptant les marchés publics aux enjeux climatiques, cette commande peut devenir un levier puissant pour accompagner la transition et renforcer la résilience du territoire. Cela suppose une **volonté politique affirmée**, mais aussi un **accompagnement de proximité**, fondé sur des outils pratiques et adaptés aux réalités locales.

Et, **Adrien Vogt-Schilb** a proposé une lecture complémentaire de ces enjeux. Il a distingué **deux types d'interventions : les investissements lourds, qui nécessitent des financements à long terme, et les actions à faible coût, activables immédiatement.** Cette double approche permet de ne pas attendre de grands financements pour agir dès aujourd'hui, tout en se préparant aux transformations structurelles de demain.

Quelques ordres de grandeur des dépenses d'adaptation à prévoir sur le territoire guyanais :

Selon la présentation de Jean-Christophe Bergé, FCL Gérer la Cité

2 034 K€
/an

Lutter contre le risque inondation

6 208 K€
/an

Adapter ou recomposer le littoral

1 507 K€
/an

Garantir la résilience des réseaux et infrastructures

2 204 K€
/an

Lutter contre les îlots de chaleur urbains

2 204 K€
/an

Adapter la construction et la rénovation des bâtiments

16 705 K€/an

Total estimé du coût de l'adaptation pour les collectivités locales guyanaises

Orientations clés à retenir

- ✓ **Privilégier l'adaptation, dont le coût est deux fois moindre que l'inaction**, et en faire une véritable opportunité en renforçant les synergies entre adaptation et développement.
- ✓ **Développer dès aujourd'hui l'ingénierie et les connaissances.**
- ✓ **Créer une instance de coordination** dédiée à l'adaptation.
- ✓ Partir du constat qu'une vulnérabilité élevée implique des besoins accrus afin de **calibrer des interventions proportionnées et ciblées.**



Défis majeurs identifiés



Mieux valoriser le coût et les bénéfices de l'adaptation

- Le coût de l'adaptation reste difficile à chiffrer et à valoriser, alors qu'il est bien moindre que celui de l'inaction.
- Nécessité de convaincre les décideurs à partir d'arguments économiques tangibles.
- Considérer l'adaptation non comme une dépense, mais comme une opportunité de développement et d'innovation.

Investir durablement dès aujourd'hui pour limiter les surcoûts futurs

- Intégrer la résilience dans la planification budgétaire et les politiques publiques.
- Favoriser les investissements à long terme plutôt que les réponses d'urgence.
- Développer des modèles économiques prenant en compte les bénéfices différés de l'adaptation.

Mobiliser la commande publique comme levier stratégique

- Orienter les marchés publics vers des objectifs de durabilité et de résilience.
- Sensibiliser les acteurs publics à l'intégration de l'adaptation dans les cahiers des charges.

Renforcer les capacités d'ingénierie et la connaissance des dispositifs financiers

- Comblent le manque d'ingénierie locale pour monter, suivre et évaluer les projets d'adaptation.
- Faire un état des lieux des ressources disponibles sur le territoire.
- Former les acteurs publics et privés aux outils financiers existants.

Combiner et diversifier les sources de financement

- Encourager la coopération entre acteurs publics, privés et territoriaux.
- Mobiliser conjointement les fonds nationaux, régionaux, européens et internationaux.
- Expérimenter de nouveaux mécanismes de financement.

Faire émerger une culture partagée de l'adaptation

- Valoriser les actions déjà engagées et capitaliser sur les réussites locales.
- Partager les retours d'expérience pour inspirer et convaincre.
- Fédérer les acteurs autour de stratégies financières cohérentes et intégrées.

Actions prioritaires à mettre en œuvre



- **Créer un référentiel clair et accessible des aides, subventions et dispositifs mobilisables** : repérer les moyens mobilisables (actions éligibles), diffuser des retours d'expérience réussis, créer des synergies.
- **Financer la connaissance** : identifier les besoins, les priorités, relier financement et diagnostic.
- **Créer une instance coordinatrice sur l'adaptation du changement climatique** pour centraliser les actions, les thématiques prioritaires, les données.
- **Renforcer l'ingénierie par la création de postes dédiés et la formation** à l'intégration de l'adaptation dans la commande publique.
- **Améliorer la communication sur les fonds européens et en faciliter l'accès** : aide à la compréhension et à l'accès (FSE, FEDER, PCIA, etc.).
- **Connaître le coût local de l'inaction**, et chiffrer les **bénéfices écosystémiques de l'adaptation**.
- **Mettre en place des outils financiers innovants** : fonds catastrophe naturelle, budget participatif pour l'adaptation...
- **Favoriser les coopérations interterritoriales** : mutualisation de projets, lobbying commun.
- **Mobiliser les réseaux d'appui aux communes** (ex : Petites Villes de Demain).
- **S'appuyer sur les assureurs**, pour développer des mécanismes innovants de couverture du risque.



ATELIER 6 : Santé, protéger les populations fragiles

Intervenant.es : Adrien Ortelli (Responsable service santé environnement, Agence Régionale de Santé), Valérie Morel (Maître de Conférences en géographie, Université d'Artois), Sonia Vidal (Chargée de plaidoyer Guyane, UNICEF), Capucine Dao (Coordinatrice Santé et environnement, Guyane Promotion Santé), Camille Chassouant (Infirmière coordinatrice de l'équipe mobile santé environnement, Croix-Rouge française).

Pilotes : Léa Vanpeperstraete (Chargée d'affaires, secteur public et collectivités locales, AFD) et Adeline Fauré (Chargée de mission planification et urbanisme réglementaire, AUDeG)

En Guyane, **les enjeux de santé environnementale sont déjà multiples et préoccupants** : accès insuffisant à l'eau potable, contaminations au plomb et au mercure, maladies vectorielles transmises par les rats ou les moustiques, etc. À ces problématiques existantes, s'ajoutent celles induites par le changement climatique comme l'a rappelé **Adrien Ortelli**. **Parmi les menaces émergentes citées : la vulnérabilité des centres de soins face aux événements extrêmes, le risque d'hyperthermie, ou encore l'essor de nouvelles maladies infectieuses.** L'anticipation de ces risques et l'adaptation des infrastructures sanitaires doivent donc devenir des priorités pour le territoire.

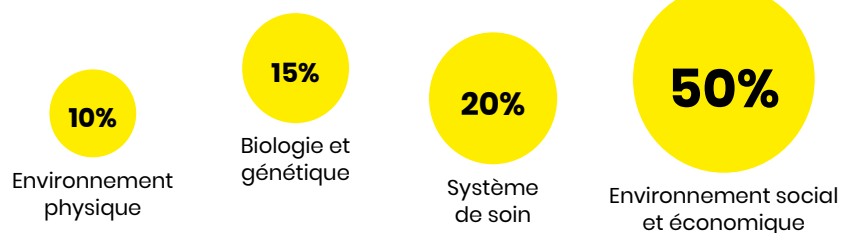
Dans une approche intégrée et transfrontalière, **Valérie Morel** a partagé les premiers résultats du **projet MOSAIC**, mené en Amazonie et en Afrique de l'Est. Cette démarche explore les liens entre santé humaine, animale et environnementale. Elle **s'appuie sur la connaissance des populations locales pour mieux percevoir les évolutions de l'environnement, comprendre leurs impacts sur la santé, et promouvoir des pratiques favorables à la santé.** L'originalité du programme repose sur une participation active des communautés à toutes les étapes du cycle de recherche, de la collecte des données à la diffusion des résultats fondés sur les savoirs scientifiques et locaux.

Sonia Vidal a ensuite insisté sur la vulnérabilité particulière des enfants face au changement climatique, la qualifiant de véritable **injustice générationnelle**. Les enfants nés en 2020 sont en effet sept fois plus susceptibles de subir des événements climatiques extrêmes que ceux nés en 1960. **La crise climatique est aussi une crise des droits de l'enfant**, car elle affecte tous les services essentiels à leur développement : eau, nutrition, santé, éducation, protection. **L'intégration des enjeux liés à l'enfance dans les politiques climatiques est donc cruciale**, avec une attention spécifique à porter aux plus précaires pour éviter un renforcement des inégalités.

Capucine Dao et **Camille Chassouant** ont enfin rappelé que **50 % de notre santé dépend de notre environnement social et économique**. Or, le changement climatique accentue les inégalités existantes en dégradant les conditions de vie des populations les plus précaires, plus exposées aux aléas climatiques et moins bien dotées en services essentiels. Pour y répondre, **l'équipe Mobilité Santé Environnement intervient directement auprès des habitants**, notamment dans les quartiers précaires. Par ses **maraudes**, actions de **médiation et animations collectives**, elle agit concrètement **pour réduire les risques sanitaires** liés à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement, **tout en améliorant l'accès aux soins et à l'information.**

Les déterminants de notre santé

Selon la présentation de Capucine Dao et Camille Chassouant



Orientations clés à retenir

- ✓ **Renforcer l'accès aux soins** sur tout le territoire et pour tous, pour construire une résilience territoriale.
- ✓ **Intégrer la santé dans l'aménagement et les stratégies de territoire.**
- ✓ Mieux informer, sensibiliser et **développer une approche préventive.**
- ✓ Soutenir la **recherche et l'innovation**, et valoriser les **savoirs locaux et traditionnels.**



Défis majeurs identifiés



Améliorer les données et la recherche sur le lien entre santé et environnement

- Renforcer la recherche locale et produire des études sur les impacts du changement climatique sur la santé en Guyane.

Lutter contre les inégalités territoriales et améliorer l'accès à la santé pour tous

- Développer des stratégies ciblées « d'aller vers » les publics éloignés du système de soins.
- Prendre en compte les enjeux d'enclavement : accès restreint aux services de santé, manque d'infrastructures.
- Intégrer la santé dans l'aménagement du territoire : urbanisme, accès à l'eau, gestion des déchets.

Impliquer les politiques publiques

- Adopter une approche préventive et intégrée dans les stratégies territoriales.
- Fédérer les acteurs institutionnels, associatifs et communautaires autour de la santé-environnement.

Valoriser les savoirs locaux et traditionnels

- Valoriser les pratiques sanitaires, alimentaires et les pharmacopées traditionnelles.
- Intégrer ces savoirs dans les stratégies de prévention et de santé.

Renforcer la prévention et l'éducation sanitaire

- Mettre l'accent sur l'éducation des jeunes.
- Développer des programmes de prévention adaptés aux vulnérabilités locales.
- Diffuser les informations de manière ciblée via des canaux adaptés (associations, réseaux sociaux, quartiers).

Actions prioritaires à mettre en œuvre



- **Développer la recherche sur les liens climat/santé**, avec des études d'impact locales.
- **Développer une veille sanitaire**, en lien avec les services de santé.
- **Renforcer la prévention et la sensibilisation** des différents publics cibles.
- **Définir les responsabilités des acteurs**, clarifier les compétences.
- **Mobiliser les associations locales, médiateurs de santé.**
- **Rattraper le retard du territoire** en infrastructures et en réseaux de santé, assainissement, équipements.
- **Assurer l'accès à une eau potable pour tous**, avec un plan de gestion de l'eau.
- **Améliorer le transport sanitaire**, y compris via des moyens aériens.
- **Constituer des stocks stratégiques de médicaments.**
- **Adapter les rythmes de travail** aux conditions climatiques locales.
- **Mettre en place des lieux de repos accessibles**, notamment pour les périodes de forte chaleur.
- **Préserver et valoriser les pharmacopées** traditionnelles.

03 Plénière de clôture

Bâtir des stratégies d'adaptation pour passer à l'action

Les stratégies d'adaptation au changement climatique font face à plusieurs défis majeurs pour passer à l'action. D'abord, l'anticipation des impacts climatiques reste complexe en raison des incertitudes scientifiques et des variations locales. Ensuite, les coûts élevés des mesures d'adaptation, comme l'aménagement des infrastructures ou la protection des écosystèmes, freinent leur mise en œuvre. Par ailleurs, le manque de coordination entre les acteurs politiques, économiques et scientifiques ralentit la prise de décisions efficaces. L'adhésion du public constitue un autre défi, car les changements nécessaires impliquent parfois des restrictions ou des investissements difficiles à accepter. Enfin, l'adaptation doit être pensée sur le long terme, mais elle se heurte souvent aux logiques de court terme des politiques publiques et des entreprises. Trouver un équilibre entre urgence et durabilité est donc essentiel pour garantir une transition résiliente.



Conférence introductive

Marie Carrega

Cheffe du bureau adaptation au changement climatique
Ministère de la transition écologique, la biodiversité, la forêt, la mer et la pêche

Le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC)

Alors que les émissions de gaz à effet de serre diminuent en France et en Europe, elles continuent d'augmenter à l'échelle mondiale, compromettant ainsi l'objectif fixé par l'Accord de Paris de contenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C. **Le réchauffement va donc se poursuivre, avec des impacts de plus en plus marqués, alors même que nos sociétés ne sont pas encore adaptées au climat actuel.**

Il devient ainsi **essentiel d'intégrer les projections climatiques à long terme dans chaque projet, en combinant atténuation et adaptation.** Si les projections pour les vingt prochaines années sont relativement certaines, les incertitudes augmentent au-delà, car elles dépendent directement de nos choix présents en matière d'émissions. Autrement dit, nous écrivons collectivement notre futur climatique.

Selon les experts du GIEC, nous nous dirigeons vers un réchauffement global de +1,5 °C en 2030, +2 °C en 2050 et +3 °C en 2100, soit **environ +4 °C en France métropolitaine en 2100** (la traduction de ce niveau de réchauffement pour les Outre-Mer est encore en cours de calcul). C'est sur la base de cette trajectoire de +4 °C que s'appuie le **Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC), dont l'objectif est d'anticiper et de gérer les impacts sur l'ensemble du territoire**, en particulier sur les territoires les plus vulnérables, pour ne pas accroître les inégalités.

Le plan comprend **52 fiches mesures et plus de 200 actions, réparties en cinq axes** : la protection de la population, la résilience des territoires et des services essentiels, l'adaptation du système économique, la préservation du patrimoine naturel et culturel, et la mobilisation générale. Les Outre-mer ne font pas l'objet d'un axe spécifique, mais sont intégrés de manière transversale dans l'ensemble des actions.

Le premier axe du PNACC portant sur la **protection de la population face aux risques climatiques**, prévoit l'évaluation de l'évolution des risques naturels, l'élaboration de plans de prévention adossés aux documents d'urbanisme, ainsi que des actions sur le

confort thermique en ville et la vulnérabilité des populations précaires. Il inclut également les risques sanitaires liés à l'eau, à l'air, à l'alimentation ou encore aux maladies vectorielles. Parmi les mesures phares figurent le renforcement du fonds Barnier pour financer la prévention, ainsi que le maintien d'une couverture assurantielle accessible sur tout le territoire.

Le deuxième axe vise à **accompagner les territoires** grâce à la mise à disposition de données, d'outils, d'ingénierie et de financements dédiés à l'adaptation. Il s'agit aussi d'assurer la résilience des services essentiels comme l'eau, la santé ou l'éducation, afin de garantir leur bon fonctionnement malgré les perturbations climatiques. Le troisième axe cible le **système économique**, avec un soutien à l'adaptation des filières les plus exposées – agriculture, forêt, tourisme, pêche, aquaculture – via des outils, une évolution de la réglementation, et une conditionnalité des aides publiques au respect de la trajectoire climatique.

Le quatrième axe se concentre sur la **préservation du patrimoine naturel et culturel**, en renforçant les connaissances sur sa vulnérabilité et en réduisant les pressions environnementales (pollution, surexploitation) pour donner aux écosystèmes le temps de s'adapter.

Enfin, le cinquième axe vise à **mobiliser tous les acteurs, publics et privés**, pour garantir la mise en œuvre du plan. Il s'appuie notamment sur la commande publique, la recherche, la diffusion d'une culture du risque, l'éducation au climat, l'engagement citoyen – en particulier des jeunes – et le développement de l'entraide face aux chocs à venir.

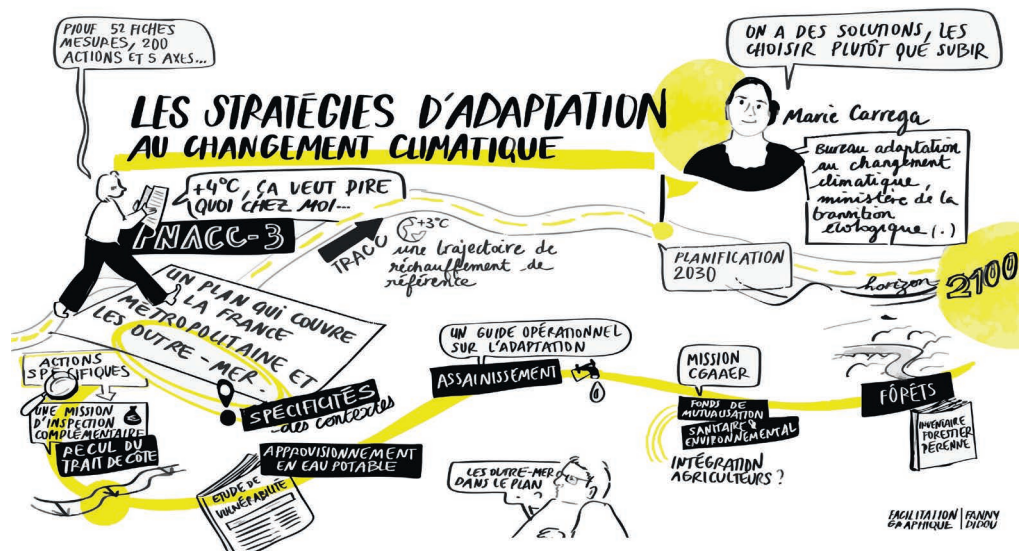


Table ronde

Positionner la Guyane dans une trajectoire d'adaptation face au changement climatique : stratégies à l'œuvre et partenariats possibles

Sherly Alcín

Conseillère territoriale en charge du climat et de l'éducation à l'environnement à la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG)

Le **Plan Régional d'Adaptation au Changement Climatique (PRACC)** venant d'être initié par la CTG, constitue une réponse stratégique et ambitieuse aux impacts actuels et futurs du changement climatique en Guyane. Ce document vise à **anticiper, planifier et coordonner les actions d'adaptation dans tous les secteurs clés du territoire** : eau, forêt, biodiversité, urbanisme, agriculture ou encore infrastructures. Ses objectifs sont multiples : protéger les populations et les écosystèmes, soutenir un développement économique résilient, et assurer la cohérence avec les engagements nationaux et les obligations européennes. Ce plan représente également l'occasion de **valoriser les atouts locaux** que sont la biodiversité amazonienne, la solidarité des acteurs et le savoir-faire guyanais en matière d'adaptation.

Le PRACC s'appuiera d'abord sur un **diagnostic de vulnérabilité** puis sur l'élaboration d'une **stratégie d'adaptation à horizon 2050** afin de cibler les priorités d'action. Parmi les freins identifiés figurent le manque de données, notamment dans les



communes isolées, le déficit d'ingénierie, la difficulté de coordination entre les acteurs, la faible sensibilisation et mobilisation du grand public et le financement de l'adaptation. Cependant, ces défis représentent également des opportunités pour repenser des modes de travail plus collaboratifs et transversaux, y compris à l'échelle transfrontalière. Ils invitent aussi à valoriser des leviers locaux comme la bioéconomie, l'écotourisme ou la pharmacologie, en mettant la biodiversité au service de la résilience. Ainsi, **le PRACC pourrait devenir un levier de transformation pour la Guyane, en conciliant développement durable, adaptation et mobilisation collective.**

Corinne Siger

Conseillère municipale déléguée à l'environnement et au développement durable à la Mairie de Macouria

Macouria est la première commune de Guyane à s'engager dans le programme national « Territoires adaptés à +4 °C », appuyé par le Cerema et la Fabrique des transitions (avec son alliée locale : l'AUDeG), afin d'anticiper les impacts du changement climatique sur son territoire. Cette démarche vise à élaborer un plan stratégique territorial permettant de réduire les coûts d'adaptation en misant sur l'anticipation, tout en renforçant l'attractivité du territoire et en réduisant les risques matériels, économiques et humains. Elle s'inscrit dans une logique de prévention et d'exemplarité : il s'agit non seulement de **prépa-**



rer Macouria aux défis climatiques actuels et futurs, mais aussi de montrer la voie aux autres communes guyanaises. Le plan aborde des enjeux clés comme la résilience des infrastructures, la préservation de l'eau, de la biodiversité et des sols agricoles, particulièrement importants pour l'économie locale. Conçue de manière participative, cette initiative repose sur la sensibilisation et l'implication des acteurs et habitants du territoire, afin de **co-construire des actions concrètes d'adaptation.** Néanmoins, la commune se heurte à plusieurs difficultés : le manque de moyens humains, techniques et financiers, la faible adhésion de la population encore peu consciente des effets du changement climatique, ainsi que la complexité de la coordination des différents acteurs. Malgré ces freins, Macouria affirme sa volonté de porter cette démarche exigeante jusqu'au bout, consciente de son importance pour l'avenir du territoire.



Carla Doncescu

Chargée de mission Europe, International et transitions à la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau)



Face à l'urgence climatique, il est essentiel de **renforcer les coopérations à toutes les échelles** afin de croiser les expériences et d'identifier des solutions adaptées aux territoires. Particulièrement exposés, les Outre-mer constituent des **laboratoires de résilience**, dont les enseignements peuvent inspirer l'Hexagone et au-delà. Les retours d'expériences identifiés dans le cadre de la démarche « 3 Océans » conduite par la Fnau et l'AFD avec le concours des cinq agences d'urbanisme ultramarines, soulignent notamment l'importance d'une **planification spatialisée, évolutive et graduelle** pour anticiper les risques.

En matière de gestion littorale par exemple, cela suppose de combiner différentes réponses – ouvrages de protection, re-composition, solutions fondées sur la nature – en fonction de la localisation et de l'évolution des risques. La démarche initiée

par Kourou illustre également l'importance de la concertation impliquant les habitants, afin d'assurer l'acceptabilité des choix et de développer une culture du risque partagée.

Pour l'habitat, il apparaît essentiel de **valoriser les savoir-faire locaux et d'encourager l'utilisation de matériaux adaptés au climat, en structurant des filières locales et en développant les offres de formation**. En Guyane, le guide réalisé par AQUAA s'appuie sur l'urbanisme bioclimatique pour améliorer le confort thermique en ville.

Par ailleurs, l'accès aux soins nécessite des réponses intégrées, notamment à travers l'**urbanisme favorable à la santé**. En Martinique, l'ADDUAM – agence d'urbanisme – met en œuvre cette approche en aménageant des lieux propices au bien-être et à la prévention, via des espaces verts et des zones de promenades, en repensant les jardins créoles pour encourager l'activité physique, réduire le stress et renforcer le bien-être social. En Guyane, certaines communes isolées anticipent les effets du changement climatique grâce à une **planification des systèmes de soins face aux changements climatiques**. À Camopi, la relocalisation du centre de prévention et de soins, en intégrant une lecture des inondations et du contexte environnemental, a permis de réduire l'exposition aux risques naturels tout en améliorant l'accessibilité aux soins.

Jean-Christophe Bergé

Directeur de mission associé à FCL Gérer la Cité



Si les impacts économiques du changement climatique restent difficiles à chiffrer précisément, toutes les études convergent vers deux constats : **l'inaction coûte bien plus cher que l'adaptation, et adapter dès la conception revient moins cher qu'intervenir a posteriori**. À titre d'exemple, à l'échelle nationale, **les dommages climatiques sont estimés à plus de 5 milliards d'euros par an d'ici 2050, alors que le coût de l'adaptation est évalué à 2,3 milliards par an**. En Guyane, les pertes liées au recul du trait de côte pourraient atteindre jusqu'à 1,5 milliard d'euros à l'horizon 2100. **Chaque euro investi aujourd'hui permet ainsi d'économiser plusieurs euros de dommages futurs**.

Cependant, les marges de manœuvre budgétaires des collectivités de Guyane restent limitées. Le faible niveau d'autofinancement net réduit leur capacité à initier des projets d'adaptation, d'autant que les besoins du territoire en infrastructures, équipements et services publics sont déjà considérables. Dans

ce contexte, il est essentiel d'**intégrer les enjeux climatiques en amont et de façon transversale dans tous les projets, afin de faire de chaque investissement un levier d'adaptation**.

Par ailleurs, la fiscalité, souvent évoquée comme levier potentiel, reste peu mobilisable en Guyane en raison de la faiblesse des assiettes fiscales du territoire. En revanche, l'endettement, encore modéré, offre une marge de manœuvre, bien qu'elle reste contrainte par les faibles capacités de remboursement.

Des partenaires comme l'AFD ou la Banque des Territoires peuvent accompagner ces investissements grâce à des prêts adaptés et des cofinancements en ingénierie. Enfin, **les fonds européens et étatiques** représentent une source de financement essentielle. Bien que les crédits dédiés à l'adaptation soient encore insuffisants, une approche transversale et intégrée permettrait de rendre de nombreux projets éligibles à des dispositifs de financement plus larges, à condition que la dimension climatique soit anticipée dès la conception.

Table ronde



Cynthia Bonine

Chargée de mission climat à l'Observatoire de l'Énergie et du Climat de la Guadeloupe

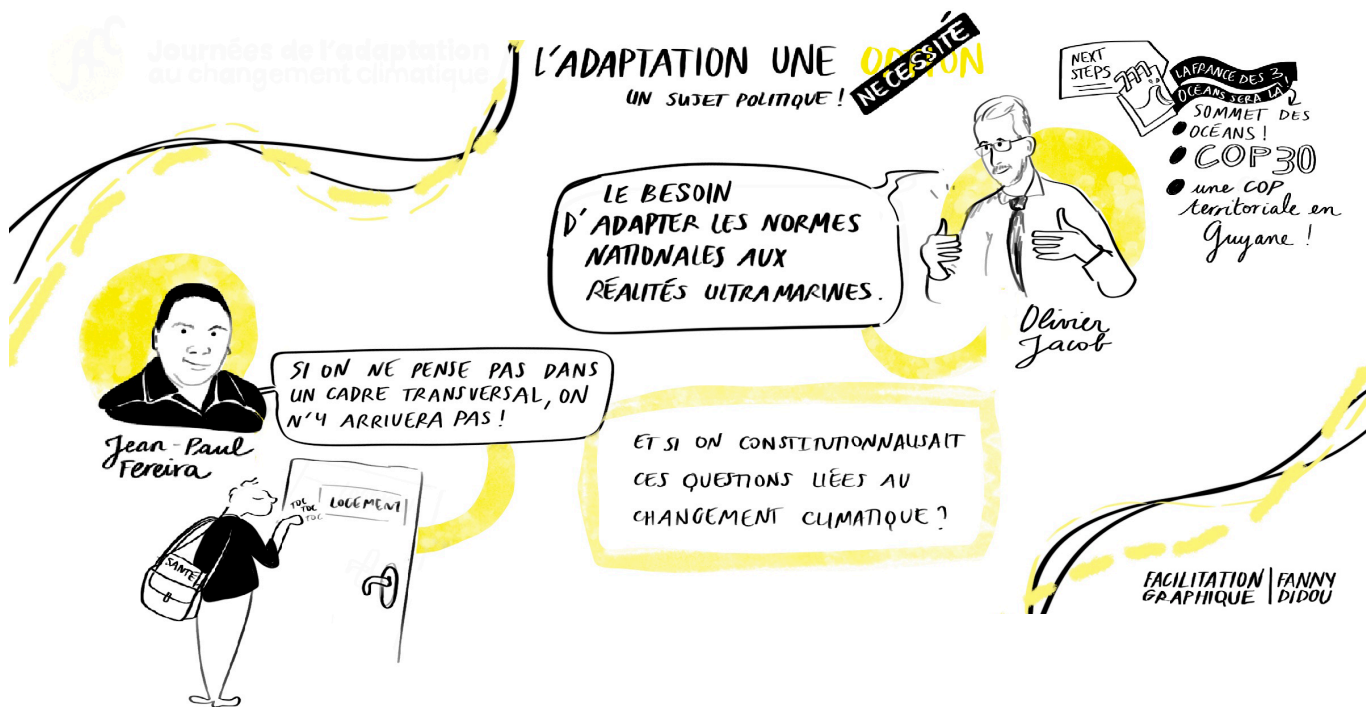
Les **GREC (Groupes Régionaux d'Experts sur le Climat)** sont **des dispositifs partenariaux**, qui selon des modes de gouvernance et d'action propres à chaque région, **produisent des connaissances territorialisées sur les effets du changement climatique et accompagnent l'aide à la décision** aux échelles régionale et locale. En mobilisant des réseaux de chercheurs et d'acteurs territoriaux, publics comme privés, ils assurent le transfert de connaissances scientifiques, identifient les besoins des territoires et favorisent la participation à des projets de recherche. Les GREC élaborent notamment des cahiers ou notes thématiques dressant l'état des lieux de secteurs vulnérables au changement climatique et formulant des recommandations opérationnelles d'adaptation. Leur objectif est double : **mobiliser et rassembler un large réseau d'acteurs** (chercheurs, professionnels, collectivités...) et **rendre les données scientifiques accessibles** aux décideurs comme au grand public, en facilitant leur appropriation et en stimulant l'action face aux impacts du changement climatique.

Créé en 2019, le **GREC Guadeloupe** fait partie d'un réseau national de 11 GREC et s'inscrit dans l'Observatoire Régional de l'Énergie et du Climat (OREC) de Guadeloupe. Il bénéficie du soutien de plusieurs partenaires institutionnels et privés (Région, EDF, Météo-France, SARA, Synergile...), et mobilise au-

jourd'hui près de 80 experts. Deux cahiers thématiques ont été produits en 2020 : l'un sur la ressource en eau, l'autre sur les risques littoraux. Cependant, le fonctionnement actuel reposant sur l'engagement bénévole des experts a révélé certaines limites, notamment en termes de délais de production et de diffusion des cahiers thématiques. Afin de garantir une diffusion plus rapide et opérationnelle des connaissances, le GREC Guadeloupe a donc fait évoluer son format de publication en privilégiant des notes thématiques, plus concises et accessibles, permettent ainsi de **diffuser rapidement les connaissances essentielles pour soutenir la transition écologique et énergétique du territoire**.



Conclusion



Olivier Jacob

Directeur général des Outre-mer
Ministère des Outre-mer

Les Outre-mer se trouvent en première ligne face aux conséquences du changement climatique. L'adaptation de ces territoires n'est donc plus une option, mais constitue « une ardente obligation, une nécessité qui s'impose à l'ensemble des acteurs », et tout particulièrement aux décideurs publics. **L'enjeu n'est pas uniquement environnemental : il est transversal et global**, touchant également aux dimensions sociales, économiques, sanitaires et sécuritaires.

Dans ce contexte, la Direction générale des Outre-mer et le Ministère des Outre-mer sont pleinement mobilisés pour accompagner ces territoires. Leur objectif est de sensibiliser les instances gouvernementales aux spécificités ultramarines, afin de décliner les politiques climatiques nationales et d'ajuster les normes aux réalités locales.

Jean-Paul Ferreira

1^{er} Vice-Président de la Collectivité
Territoriale de Guyane (CTG)

Plusieurs axes apparaissent comme fondamentaux pour réussir l'adaptation de la Guyane au changement climatique. En premier lieu, **l'expérimentation** doit être encouragée afin de valoriser les spécificités et les réalités propres au territoire. La **coopération régionale** constitue un second levier stratégique majeur : la Guyane ne peut mener seule une stratégie d'adaptation sans articulation avec l'ensemble du Plateau des Guyanes. Il est ensuite question de **transversalité**, notamment en termes de politiques publiques, afin de construire collectivement des réponses durables et partagées. Enfin, le **renforcement de l'ingénierie technique et financière** est indispensable : sur un territoire marqué par de fortes vulnérabilités et des inégalités structurelles, **il est impératif de se doter des moyens nécessaires à l'action**.

Dans cette perspective, certaines propositions méritent d'être explorées, telles que la constitutionnalisation des enjeux d'adaptation, afin d'en faire un véritable levier d'action à l'échelle nationale, ou la création d'un Groupe Régional d'Experts sur le Climat (GREC) en Guyane, pouvant œuvrer en coopération avec les pays du Plateau des Guyanes.



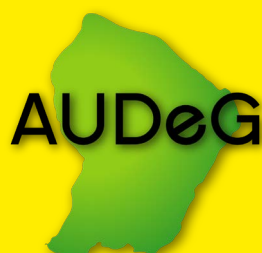
merci

Fanny Didot

Souvent perçue comme un « paradis vert », la Guyane est pourtant fortement exposée au changement climatique. Élévation du niveau de la mer, baisse des précipitations, hausse des températures : ces transformations sont déjà à l'œuvre et impactent les populations comme les écosystèmes.

Pour répondre à ces enjeux, six institutions - ADEME, AFD, AUDeG, Banque des Territoires, CTG, État - ont uni leurs forces et lancé, en juin 2025, les Journées de l'adaptation au changement climatique en Guyane (JACC).

Rassemblant plus de 210 participants, cet événement a permis de partager les connaissances, de dresser un état des lieux des impacts, de favoriser le dialogue entre acteurs et d'amorcer la co-construction de solutions, tout en posant les bases du futur Plan régional d'adaptation au changement climatique (PRACC). Cette publication en propose une synthèse. Elle restitue les principaux enseignements, les dynamiques engagées et les perspectives d'action issues des JACC. Elle témoigne d'une ambition collective : faire de la Guyane un territoire pilote en matière d'adaptation au changement climatique, fondé sur la coopération, la responsabilité partagée et l'urgence d'agir, en cohérence avec les enjeux régionaux et internationaux.



Agence d'Urbanisme
& de Développement
de la GUYANE